



**DIRECTION GENERALE POUR LES POLITIQUES EXTERNES DE L'UNION
DIRECTION B
- DEPARTEMENT THEMATIQUE -**

Bruxelles, le 27 mars 2006

61e Dialogue Transatlantique des Législateurs - Vienne, 18-21 avril 2006

Le cycle de Doha: état des lieux

Lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Hong-Kong en décembre dernier, les 149 pays membres ont approuvé à l'unanimité un compromis qui ouvre la voie à l'adoption d'un accord général de baisse des barrières douanières dans le monde.

Cependant, les résultats de la Conférence de Hong-Kong sont modestes puisque la suppression des subventions à l'exportation des produits agricoles constitue à ce jour le seul résultat tangible de la négociation. Sur les autres piliers agricoles, soutiens internes et accès au marché, et sur les produits industriels et les services, la négociation n'a guère progressé.

Même si les exportations agricoles de l'Union européenne demeurent modestes au regard des produits industriels et des services, le succès des négociations sur l'agriculture apparaît toujours comme une condition préalable au succès global du "cycle de Doha". Voilà pourquoi, l'Agriculture demeure toujours au centre des négociations.

1 - L'Agriculture

1.1. Subventions à l'exportation:

Le compromis de Hong-Kong a prévu l'élimination fin 2013 des **subventions à l'exportation des produits agricoles des pays développés**. L'accord prévoit qu'une "partie substantielle" du programme devra être achevée d'ici à 2010.

1.2. Soutiens internes:

A Hong-Kong, les pays membres de l'OMC sont aussi convenus de parvenir à des "réductions effectives" des **soutiens internes** ayant des effets de distorsion dans les échanges commerciaux. Cela signifie qu'ils procéderont à des réductions réelles et pas seulement cosmétiques. Il a aussi été convenu que les pays qui accordent les subventions les plus élevées tel est le cas de l'UE, des Etats Unis et du Japon les réduiraient le plus;

1.3. L'accès au marché:

Sur la question de l'**accès au marché**, à savoir de la réduction des tarifs agricoles, il semble qu'un accord ait été trouvé sur l'adoption de quatre fourchettes visant à structurer les réductions tarifaires. Cependant, les progrès demeurent limités puisque l'ampleur des réductions tarifaires et d'autres points comme la sélection et le traitement spécial des produits sensibles, l'application des mécanismes de sauvegarde spéciaux, etc...font toujours l'objet de désaccords importants.

Si le principe de la réduction des soutiens internes et des tarifs agricoles a été adopté à Hong-Kong, les sujets de divergence entre l'Union européenne et les Etats-Unis portent principalement sur:

- **l'ampleur de la réduction des subventions agricoles, c'est un problème pour les Etats-Unis;**
- **l'ampleur de la réduction des tarifs douaniers, c'est un problème pour l'Union européenne.**

C'est pourquoi, la négociation porte maintenant sur des simulations chiffrées.

Pour parvenir à un accord sur le volet agricole avant le **30 avril** prochain date butoir prévue par la Déclaration ministérielle de Hong-Kong, il faudrait que les Etats-Unis fassent un pas en avant sur la réduction de leurs subventions internes aux agriculteurs, que l'Union européenne fasse de même sur les tarifs agricoles et que le G-20, coalition de pays émergents emmenée par le Brésil, accepte le principe de la réciprocité sur les droits de douane pour les produits industriels et les services puisque la question de l'accès des produits industriels des pays développés au marché des pays en voie de développement est subordonné à celui des produits agricoles des pays en voie de développement au marché des pays développés.

2 - Développement

2.1. Coton

Comme le demandait l'Union européenne dans son "paquet développement", l'accord de Hong-Kong prévoit la fin des subventions aux exportations de coton en 2006. Rappelons que les Etats-Unis subventionnent leurs exportations de coton à hauteur de 4 milliards de dollars par an. Mais, l'accord ne mentionne aucune date en ce qui concerne la suppression des soutiens internes. Or, aux Etats Unis, principal pourvoyeur d'aide, les soutiens internes représentent 80% de l'ensemble des subventions accordées à ce produit.

Bien qu'ils aient été condamnés en septembre dernier, sur une plainte du Brésil, devant le tribunal de l'OMC pour l'ensemble de leurs aides, les Etats-Unis ne semblent pas disposés à mettre fin à leurs soutiens internes.

Les producteurs cotonniers des quatre pays d'Afrique (Bénin, Tchad, Mali et Burkina Faso), qui accusent les soutiens américains de faire baisser les prix mondiaux, regrettent que le texte de l'accord ne fixe aucune date pour leur abolition.

2.2. Pays les moins avancés (PMA)

L'accord prévoit que d'ici 2008, 97% des produits exportés par les pays les moins avancés bénéficieront d'un accès sans droits de douane ni contingents aux marchés des pays développés. Le choix des 3% restant est laissé à la discrétion des pays importateurs.

Ce compromis représente un recul par rapport à la proposition initiale de l'Union européenne. En effet, dans leur "paquet développement", l'UE avait proposé un ensemble de mesures à destination des PMA. Outre la fin des soutiens internes et l'octroi d'aides techniques au commerce (notamment pour les infrastructures), toutes les exportations des PMA pouvaient bénéficier de ce régime de faveur. C'est la formule mise en oeuvre par l'UE depuis 2001 dans le cadre de l'accord "Tout sauf les armes". Mais la proposition a rencontré les réticences des Etats-Unis qui craignaient que les importations de textile du Bangladesh et du Cambodge ne concurrencent la production américaine. Le Japon de son côté a émis les mêmes réserves sur le cuir et le riz. D'autre part, l'UE a annoncé qu'elle augmenterait l'aide pour l'Assistance au commerce de plus de 2 millions d'euros par an à partir de 2010.

2.3. Bananes

-Rappel des faits:

Un accord entre l'Union européenne et les pays ACP producteurs de bananes garantit l'importation de contingents de bananes à droits nuls sur le marché communautaire. A la Conférence de Doha en 2001, une décision a confirmé le régime transitoire de contingents tarifaires autonomes appliqués par l'Union européenne aux bananes importées des pays ACP. Elle a accepté une dérogation qui porte sur 750.000 tonnes de bananes en libre accès sur le marché de l'Union européenne. Cette dérogation a pris fin le 31 décembre 2005.

-Conférence de Hong-Kong:

Les Etats-Unis et un certain nombre de pays latino-américains et asiatiques producteurs de bananes ont considéré que cet accord était discriminatoire. C'est pourquoi, le problème a été de nouveau discuté à la Conférence de Hong-Kong par les producteurs latino-américains, ceux des ACP et l'Union européenne.

Deux points de vue s'opposent:

-celle des **pays latino-américains** soutenus par les Etats-Unis qui réclament un abaissement du droit de douane de 176 euros par tonne appliqué par l'UE aux importations de bananes des pays tiers non-ACP;

-celle des **pays ACP** qui considèrent que ce droit de 176 euros est trop bas et de nature à fragiliser leur avantage concurrentiel sur le marché communautaire.

Les deux groupes de pays et l'Union européenne sont convenus de mettre en place un système de monitoring des importations de bananes et de poursuivre les consultations sous les bons offices de M. Jonas Gahr Store, Ministre des affaires étrangères de Norvège, qui est intervenu comme médiateur dans ce conflit à Hong-Kong.

3 - Biens industriels et Services

Cette question n'a pas avancé à Hong-Kong. Elle n'oppose pas l'UE et les Etats-Unis qui souhaitent, en échange des concessions agricoles, obtenir des pays émergents comme le Brésil, un abaissement des droits de douane pour les produits industriels et les services. L'élément le plus important de l'accord porte sur la décision d'établir un lien entre l'accès aux marchés agricoles et l'accès aux produits industriels.

Conclusions:

La Déclaration ministérielle de Hong-Kong a invité tous les pays à conclure les négociations sur les **produits agricoles et industriels** le **30 avril prochain**. Dans le domaine des **services**, la Déclaration a demandé que les offres révisées soient présentées pour le **31 juillet prochain**.

Pour que ces échéances soient respectées, il faut que tous les grands acteurs de la négociation bougent:

- Pour débloquer le dossier agricole, les **Etats-Unis** doivent bouger sur la question de leurs **soutiens internes à l'agriculture** et l'**Union européenne** sur la question de l'**accès aux marchés**.
- Enfin, les **grands pays émergents (G-20)** doivent être plus flexibles en ce qui concerne l'**accès des produits industriels et des services**.

La négociation est maintenant entrée dans une phase décisive. Il reste à peine quarante jours pour parvenir à un accord. La conclusion du "cycle de Doha" sur la libéralisation du commerce mondial lancé en 2001 est fixée à la fin de l'année 2006. Cette date n'a pas été choisie par hasard puisqu'elle correspond à l'expiration du mandat de négociation de l'administration américaine.